

Cycle : 2

Titre : Le dictionnaire des écoliers

Descriptif rapide : Les élèves sont amenés à élaborer des définitions à partir d'une sélection de mots proposés. Ces définitions seront mises en ligne dans le dictionnaire des écoliers : <http://www.cndp.fr/dictionnaire-des-ecoliers>

Mot(s) clé(s) : définitions, vocabulaire, dictionnaire, B2i

Domaines d'activités : Français, maîtrise de la langue

Compétences visées :

Compétences associées au vocabulaire

- Classer des mots et recourir à des termes génériques.
- S'initier à l'usage des synonymes et des antonymes.
- Découvrir des familles de mots et se familiariser avec le dictionnaire.
- Acquérir quotidiennement des mots nouveaux. Accroître sa capacité à se repérer dans le monde qui l'entoure, à mettre des mots sur ses expériences, ses opinions et ses sentiments.

Compétences associées à la grammaire

- Apprendre à identifier la phrase le verbe, le nom et l'adjectif qualificatif.
- Identifier les marques du genre et du nombre.
- Apprendre à distinguer des mots selon leur nature.

Compétences associées à l'orthographe

- Recopier sans erreur un texte court.

Compétences associées au langage oral

- S'exprimer à l'oral avec clarté et précision pour se faire comprendre dans les activités scolaires, en utilisant un vocabulaire approprié.
 - Respecter l'organisation de la phrase, l'expression des relations de causalité et des circonstances temporelles et spatiales.
 - Prendre la parole de plus en plus longtemps, et de façon mieux organisée, dans le respect des sujets traités et des règles de la communication.
-

Domaines du B2i :

Adopter une attitude responsable.

Compétences du B2i :

Prendre conscience des enjeux citoyens de l'usage de l'informatique et de l'internet et adopter une attitude critique face aux résultats obtenus.

- L'élève sait qu'il a droit au respect de son image et de sa vie privée et à la protection de ses données personnelles.
 - S'il souhaite récupérer un document, il vérifie dans quelles conditions il a le droit de l'utiliser.
-

Dispositif pédagogique :

Classe de petite section, moyenne section, CP. (Nombre d'élèves concernés par le dispositif : 11 CP).

Classe de moyenne section, grande section, CE1. (Nombre d'élèves concernés par le dispositif : 10 CE1).

Les élèves non concernés directement par le projet sont à travailler sur des activités en autonomie ou avec l'ATSEM.

Matériel et supports :

Dictionnaires CP/CE, scanner

Déroulement :

Le choix des mots a été réalisé au premier trimestre suite à l'inscription au dispositif. Le choix s'est fait en fonction des thématiques abordées en classe, des projets, des albums. Un minimum de cinq mots a été étudié. Les CP ont travaillé à partir d'un corpus constitué uniquement de noms tandis que le corpus des CE1 était constitué de noms, de verbes et d'adjectifs.

Le travail avec les élèves a commencé en janvier et s'est finalisé en avril.

En amont, les élèves ont pu s'approprier l'objet dictionnaire en tant qu'outil de travail, découvrir comment est construite une définition, manipuler l'ordre alphabétique et poursuivre le travail de catégorisation amorcé dès la maternelle.

Quotidiennement, les élèves sont amenés à s'interroger sur « le mot du jour », à élaborer oralement une définition pour ce mot.

Les mots qui ont été retenus pour le dispositif sont travaillés séparément. Cinq séances sont nécessaires pour l'étude d'un mot.

Première séance :

- Découverte collective du mot et recueil des premières représentations sous la forme d'un brainstorming.
- Les idées sont notées sur une affiche qui servira de support tout au long de l'étude du mot.
- Avec l'enseignant, les élèves valident le champ d'investigation du mot.

Deuxième séance :

- Les élèves identifient le genre du mot retenu, sa nature (pour les élèves du CE1) et le rattachent à une catégorie sémantique (pour les CP).
- Premier jet : les élèves de CP élaborent oralement une définition qui sera prise en note par dictée à l'adulte. Quant aux élèves de CE1, ils élaborent leur définition par deux puis la rédigent.

Troisième séance :

- CP : Relecture du premier jet et mise en évidence des imprécisions. L'enseignant incite les élèves à utiliser les catégories sémantiques définies précédemment pour amorcer la définition (par exemple, l'expression de type « c'est quelque chose » est remplacée par « c'est un métier, un fruit, un outil... »).
- CE1 : Une phase de mise en commun des productions de chaque binôme est réalisée. Les informations essentielles ainsi que les tournures syntaxiques pertinentes sont retenues en vue de construire la définition finale.

Quatrième séance :

- La définition du mot qui a été produite est illustrée par une « phrase exemple ». Il s'agit d'un travail d'écriture individuelle qui permet d'employer le mot en contexte. Une des phrases exemple est retenue pour figurer dans le dictionnaire numérique.

- Par ailleurs, un travail d'enrichissement lexical est réalisé (recherche de mots de la même famille, antonymes, synonymes).
- Les élèves recherchent ensuite la définition dans plusieurs dictionnaires d'éditions différentes pour comparer avec la définition produite, repérer les similitudes et les différences.
- A chaque étape, les élèves sont invités à conserver une trace des productions retenues.

Cinquième séance :

- En arts visuels, les élèves expérimentent différentes techniques pour réaliser les illustrations (dessins, photographies, collages...).
- La demande d'autorisation parentale pour l'utilisation des dessins et des textes permet de sensibiliser les élèves à la propriété intellectuelle et aux droits d'utilisation de documents sur support numérique.

Remarque : en raison des contraintes de temps et de matériel, la saisie des textes en ligne, la numérisation des images et leurs importations ont été effectuées par les enseignantes.

Scénario pédagogique proposé par l'école Jules Verne de Beslé-sur-Vilaine

Circonscription de Blain / La Chapelle-sur-Erdre, Direction Académique des Services de l'Education Nationale de la Loire Atlantique

Date : 18 juin 2012

Auteur(s) :

Céline Cohen Bacri, Valérie Charpentier

Variantes :

- Les élèves saisissent eux-mêmes les textes en ligne ou sur un support numérique conçu par l'enseignante.
- Les élèves apprennent à utiliser le scanner, à insérer des images et à les importer.

Prolongements :

- Les élèves utilisent le dictionnaire numérique en ligne lorsqu'ils en ont besoin dans les différentes activités de la classe.
- La poursuite de l'enrichissement lexical et le travail de catégorisation peut être effectué à l'aide du logiciel « la malle aux mots ».
- Il est également possible d'envisager de créer du lien avec les autres domaines disciplinaires qui permettront de réutiliser le mot dans un autre contexte, parfois plus spécifique.

Commentaire(s) de l'enseignant :

Ce projet a constitué une source de motivation indéniable pour les apprentissages. Le dictionnaire possède, en tant qu'objet, une valeur particulière auprès des enfants comme des familles. Il s'agit de l'objet référence du savoir. Par conséquent, la publication de leurs définitions a constitué un moment de fierté pour les élèves.

Les retombées d'un tel projet sont tangibles : les élèves manipulent avec davantage d'aisance le dictionnaire. Ils y ont recours spontanément, sans sollicitation de la part de l'enseignant. Par ailleurs, la réussite des élèves en vocabulaire aux évaluations nationales est en augmentation : le travail plus approfondi réalisé par les enseignantes dans ce domaine fait que les élèves adoptent désormais une attitude plus réflexive.

Apport spécifique des TICE :

La réalisation d'un tel projet permet de mettre en évidence la possibilité qu'offrent les TICE de mutualiser les travaux d'élèves de différentes classes de France.

Exemple de productions :

DICTIONNAIRE NUMERIQUE DES ECOLIERS

chamelier	genre masculin
	catégorie métier
	définition Le chamelier est un homme qui conduit, qui surveille et qui dirige les chameaux. Peut aussi désigner l'activité des hommes qui se déplacent par transport de biens.
	phrase exemple Le chamelier met ses bagages sur le dos de l'animal pour le transport de biens.
	mots de la même famille chameau, chamele, chamele

illustration

DICTIONNAIRE NUMERIQUE DES ECOLIERS

monocycle	genre masculin
	catégorie véhicule
	définition Le monocycle est un vélo qui a une seule roue. Une seule roue, deux pédales mais pas de guidon. Il est utilisé dans les pays où les équilibristes.
	phrase exemple Pour les apprentis, l'équilibre fait des heures de piste sur un monocycle.
	mots de la même famille bicyclette, cycliste

illustration